

DE L'ÉNERGIE À REVENDRE !

Maîtriser et valoriser ses ressources énergétiques, adapter la consommation à la production, développer des projets pour faire face aux besoins de demain, valoriser son territoire, tels sont les objectifs du Mené !!

Sous la menace, en hiver, de l'insuffisance de production locale d'électricité, alors que la consommation augmente, les Bretons doivent, depuis quelques années, faire face à cette problématique énergétique.

Soucieux de l'avenir économique du territoire et anticipant sur l'évolution du paysage énergétique, les élus et les habitants du Mené se sont engagés, depuis une dizaine d'années dans une démarche visant à l'autosuffisance énergétique : consommer moins que ce que l'on est capable de produire localement de manière durable. Le Mené est ainsi devenu en quelque sorte un véritable « modèle » de la maîtrise et du développement des énergies renouvelables en milieu rural.

DE L'EXPÉRIENCE À L'EXPERTISE !

Économiser, maîtriser, apporter la complémentarité nécessaire aux besoins énergétiques de sa population : le Mené dans ses réalisations a pris une longueur d'avance !

- Unité de valorisation des déchets organiques – Géotexia
- Développement de la filière bois pour l'approvisionnement durable de réseaux de chaleur communaux et privés
- Maisons solaires et basse consommation
- Logements avec objectif « **zéro coût** » énergétique
- Huilerie de colza carburant – Ménergol
- Pépinière d'entreprises - Ménerpôle
- Parc éolien – production d'électricité
- Effacement massif des consommations électriques

OBJECTIFS À COURT ET LONG TERMES

- Faire face aux besoins énergétiques de la population du territoire avec ses propres ressources
- Aider et conseiller les habitants dans leurs projets pour consommer moins
- Valoriser le territoire par l'implantation d'entreprises innovantes et engagées dans les énergies
- Déclencher des initiatives d'autres territoires ruraux et leur permettre de mieux appréhender ces sujets : lancement de « la Route des Énergies », démonstrateur des énergies renouvelables

LES 1ÈRES RENCONTRES « ÉNERGIES ET TERRITOIRES RURAUX »

- Une conférence avec des témoins, des acteurs et des experts, pour approfondir les points délicats tels que les ont relevés les porteurs de la démarche du Mené
- Une inauguration qui couronne douze ans d'efforts opiniâtres : Géotexia
- Des manifestations pour les habitants du territoire et le grand public breton

1 - Développer les activités économiques et valoriser les atouts des territoires ruraux

La Bretagne a su relever le défi de la production agricole et agro-alimentaire dans les années 50 et 60. Celui de la réappropriation des ressources énergétiques offre un challenge comparable pour les territoires ruraux. Démontrer la potentialité économique et énergétique des territoires ruraux, constitue un message fort de ces premières rencontres.

2 - Créer des solidarités entre territoires

En lançant avec le CLER (Comité de liaison des Energies Renouvelables) le réseau français des « **Territoires à énergies positives** » ces rencontres permettront de renforcer la solidarité entre territoires ruraux. Lieu d'échange de pratiques, de convivialité et de mise en relation de partenaires techniques le **réseau** doit offrir à chaque territoire l'opportunité de devenir acteur de son développement.

3 - Agir d'abord au service de la Population

L'évolution verte n'est pas seulement technologique. Elle doit aussi s'interroger sur les modèles sociaux et économiques.

Chaque réflexion doit associer et impliquer la population afin qu'elle comprenne l'intérêt des divers projets et participe à leur réalisation. Deux exemples en témoignent :

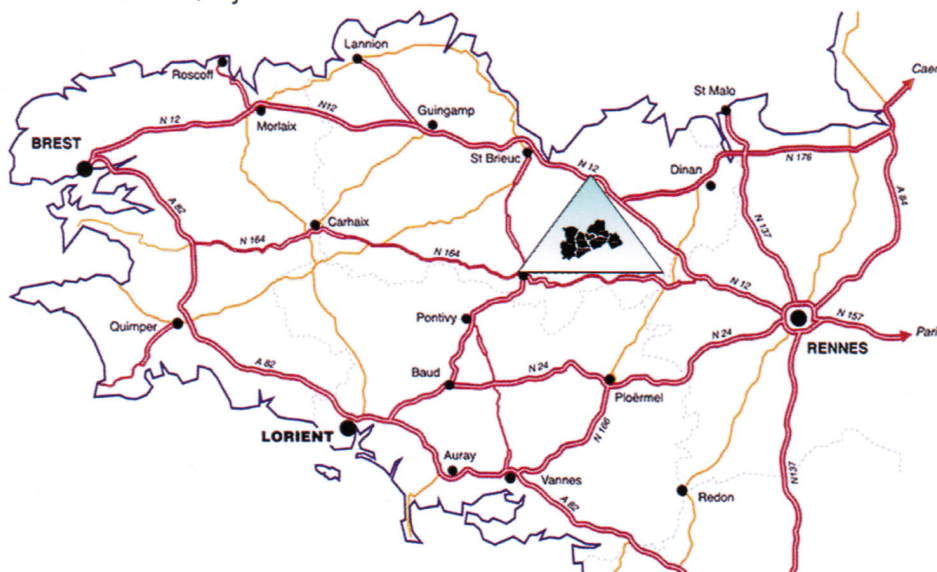
- **Géotexia** où l'originalité partenariale a été de réunir agriculteurs, non agriculteurs, industriels et financiers pour la construction de l'unité de méthanisation.
- Le parc éolien des landes du Mené sera inauguré en 2012. 160 familles du territoire en seront actionnaires. Réunies en « cigales », elles détiendront ensemble 34 % du parc.

Ces 3 jours de débats avec des personnalités de premier plan, le témoignages de territoires Allemands, Italiens et du Lot engagés dans la même démarche permettront de faire découvrir les nombreuses perspectives de développement du milieu rural.

La Communauté de Communes du MENE

En Centre Bretagne, la Communauté de Communes du Mené compte 6 500 habitants sur 7 communes : Collinée, Langourla, le Gouray, Plessala, Saint-Gouéno, Saint-Gilles du Mené et Saint-Jacut du Mené.

Au cœur du bassin agroalimentaire breton, l'entreprise Kermené emploie 2000 personnes sur le site de Collinée/St Jacut du Mené.



Une ambition a long terme

Consommation actuelle : 193 GWh	2013	2020
éolien	15,0 GWh	60,0 GWh
bois bûches	8,0 GWh	8,0 GWh
bois plaquettes	2,5 GWh	6,0 GWh
huile carburant	4,5 GWh	16,0 GWh
biogaz	15,0 GWh	25,0 GWh
photovoltaïque	0,3 GWh	5,0 GWh
économies bâti	1,0 GWh	20,0 GWh
Taux de couverture hors industrie	24%	73%
	Investissement : 27,5M€	

Les Réalisations

1 - Production d'agro carburant - Ménergol

C'est le projet le plus ancien.

Il est né dans l'esprit de quelques agriculteurs et élus de retour d'un voyage à Güssing (Autriche) en 2005.

L'huilerie est la propriété d'une CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole). Elle a une capacité de 1500t d'huile de « colza/carburant » par an. Un volume suffisant pour couvrir 2 fois la consommation des 120 tracteurs et machines agricoles de la Communauté de communes tout en utilisant moins de 10% de la surface utile agricole (SAU).

En fonction des fluctuations du prix du pétrole, l'huile peut être vendue pour l'alimentation animale si les cours sont plus avantageux.

Le tourteau de colza, coproduit de l'huile offre également un substitut intéressant au soja pour de nombreux producteurs laitiers.



2 - Investissement des collectivités

Ménerpôle – Pépinière d'entreprises

Situé sur la commune de Le Gouray, Ménerpôle est le premier bâtiment basse consommation de la Communauté de communes du Mené.

Grâce au soleil, à l'isolation et à l'ambition de ses concepteurs et constructeurs, ce bâtiment consomme moins de 40kWh par m2 et par an.

Une salle de réunion équipée d'un système de visio-conférence permet une ouverture sur l'extérieur et l'échange avec le monde entier sans bouger du Mené.

Ce projet économique accueille aujourd'hui 5 jeunes entreprises spécialisées dans le secteur de l'énergie qui vont apporter sur ces nouveaux marchés des idées novatrices génératrices d'emplois. Certaines d'entre elles ont d'ailleurs reçu le soutien financier d'investisseurs locaux qui les aident dans leurs premiers pas.



3 - Biomasse végétale

Les réseaux de chaleur communaux

Les chaufferies du réseau chaleur des bourgs et villages sont alimentées par des plaquettes de bois produites localement : forêts, taillis, haies bocagères, plantations de saules...

La puissance des chaudières s'échelonne de 40 à 320 kW pour alimenter des réseaux de quelques dizaines de mètres jusqu'à 1km.

Deux installations sont en fonctionnement depuis 2 hivers.

La chaudière de St Gouéno d'une puissance de 110kW. Elle alimente en chauffage des maisons d'habitation. Le réseau sera prochainement raccordé à des bâtiments publics (mairie, salle des fêtes, haltes garderie...).

La chaudière de le Gouray a une puissance de 320kW. Elle alimente un réseau urbain de 950 mètres et permet de chauffer 4000 m2 de surfaces habitées ou de services (logements, bâtiments publics, commerces...)

Les communes de Saint-Jacut du Mené et de Plessala inaugureront une chaudière à l'automne 2011 et 2012. Celles de Collinée et de Langourla sont programmées en investissement pour 2013. A moyen terme, 1000 tonnes de bois viendront se substituer à l'équivalent de 300t de fioul.



4 - La Biomasse animale et végétale

C'est grâce au dynamisme, l'investissement et l'opiniâtreté de tous les acteurs du projet, entourés d'experts de l'ADEME, d'industriels du traitement des déchets, de financiers, mais également des élus, des organisations locales qui ont travaillé de manière collective, constructive et positive, que ce projet a pu aboutir pour être aujourd'hui un exemple avant-gardiste au service de la collectivité territoriale.

Valorisant à la fois des déchets issus de l'agroalimentaire et des effluents d'élevage, cette unité permet de produire conjointement de l'électricité et de la chaleur directement valorisée sur place pour l'exportation du digestat.

La problématique environnementale rejoint la question énergétique, et l'unité permet à la fois de :

Répondre à la réglementation en matière de traitement des lisiers en valorisant les matières organiques du territoire.

- Trouver une solution compatible avec l'économie des exploitations.
- Contribuer à l'autonomie énergétique de la Bretagne
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre

L'unité de méthanisation s'inscrit dans le schéma énergétique de la communauté de communes qui s'est fixé pour objectif « 100% énergies renouvelables ». La production d'électricité contribue au pacte électrique breton et le bois plaquettes issu des taillis à très courte rotation de saules, sur lesquels sont épanchées les eaux prétraitées, sera valorisé dans les chaufferies installées dans les communes à proximité.

Un processus de valorisation optimum : 100% renouvelables, indépendant et novateur.

Unité de méthanisation



Chiffres clés

Investissements : 15,3 M€

- Méthanisation : 10,3 M€
- Traitements digestat : 5 M€

Subventions : 5,29 M€ de l'Agence de l'Eau, de l'ADEME, du FEDER.

Garanties bancaires : 2 M€ du Conseil régional de Bretagne et du Conseil général Côtes d'Armor

Bilans

Substrats entrants

- Lisiers porcins : 38 000 tonnes
- Coproduits issus d'entreprises agroalimentaires locales (abattoirs,...) : 37 000 tonnes

Production électrique : 13 800 MWh/an

Production de chaleur : 14 400 MWh/an

Bilan environnemental

- 9 800 tonnes de CO₂ évitées/an (selon outil DIGES)

5 - Les réseaux Electriques

Projet EOLIEN

Le parc Eolien des landes du Mené aura une puissance de 7 MW. Il sera construit en 2012 sur les communes de Saint Gouéno et de Saint Jacut du Mené.

Ce projet « participatif » mobilisera 160 familles du territoire réunies en CIGALES (Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale d'une Economie Solidaire). Elles

représentent une épargne collective de 450 000€ qui permettra d'acquérir 34% de la société CITEOL.

La situation du territoire au sommet des Côtes d'Armor, sur la ligne de partage des eaux entre Manche et Atlantique permet d'envisager à moyen terme l'installation d'une puissance éolienne de 25MW.



6 - Bâtiments à Energie Positive ou à très basse consommation

Réhabilitation du bâti ancien

Un programme de construction de 30 logements sans consommation de combustible est également dans les projets à court terme ainsi que la réhabilitation de 200 logements par an.



7 - Effacement massif des consommations électriques

L'installation de boîtiers intelligents chez 1/3 des foyers de la communauté de communes permettra de gérer les pointes de consommation d'électricité.

Ainsi par délestage en période de forte demande, ces boîtiers enregistreront la capacité mise à disposition de RTE,

responsable de l'équilibre du réseau. Les usagers adhérents qui auront contribué au bon fonctionnement et à l'équilibre des demandes du réseau en acceptant des effacements, seront rétribués pour cet effort qui évite l'achat par ailleurs de kWh particulièrement coûteux.

Réseau des territoires à énergie positive



Le réseau français des territoires à énergie positive sera inauguré officiellement lors des rencontres « énergies et territoires ruraux » dans le Mené, le jeudi 16 juin à 17h30

Un territoire à énergie positive est un territoire dont les besoins d'énergie ont été réduits au maximum et sont couverts par les énergies renouvelables locales. Ce modèle n'est pas théorique : plusieurs territoires européens ont déjà atteint cet objectif. En France, de nombreux acteurs se mettent en mouvement en faveur de cette transition énergétique : ils souhaitent maintenant se constituer en réseau pour accélérer et renforcer leur démarche.

À l'occasion de l'événement de lancement, qui se tiendra sous le patronage de Madeleine Charru (présidente du CLER) et André Pieltain (journaliste), les membres fondateurs du réseau signeront officiellement sa charte et témoigneront des raisons de leur engagement dans sa création.

Le réseau des territoires à énergie positive rassemble de manière informelle des acteurs de l'énergie, de l'agriculture et de la forêt, de l'environnement. Il est composé de 3 collèges : porteurs de projet, collectivités locales et structures de soutien.

L'objectif du réseau est de faciliter, à travers des échanges entre ses membres, la mise en route de politiques énergétiques globales dans les territoires ruraux et de participer à

l'enrichissement mutuel des connaissances et compétences des différents acteurs, issus de cultures variées.

Les membres du réseau partagent des objectifs communs : autonomie énergétique, développement local, résilience du territoire, gestion économe, solidaire et de long terme des ressources, préservation de l'environnement, cohésion territoriale. Ils s'engagent sur ces objectifs, ainsi que sur des valeurs et moyens, à travers la signature de la charte du réseau.

Les missions principales du réseau sont :

- Capitaliser et mutualiser les diverses expériences menées dans les territoires,
- Mettre au service de ses membres des outils opérationnels et des espaces d'échanges,
- Promouvoir des modèles d'organisation territoriale de l'énergie auprès des institutions et pouvoirs publics.

La participation au réseau est libre, il n'y a pas de frais d'inscription.

Le succès et l'efficacité du réseau repose essentiellement sur le dynamisme de ses membres.

La Route des Energies

Dans le cadre de ces rencontres, Le Mené a mis en place sur son territoire un parcours initiatique de visite de ses réalisations 100% énergies renouvelables : "La Route des Energies".

Les partenaires des rencontres énergies et territoires ruraux

